



Coupure d'eau à la DI Rennes

Mesdames et Messieurs,

prenez donc vos précautions !

Lors de la visite d'une délégation nationale **FO JUSTICE Personnels Administratifs** jeudi 21 avril, nous avons appris qu'une coupure d'eau potable était prévue pour la journée du 27 avril prochain.

FO JUSTICE Personnels Administratifs a alors demandé à Madame la Directrice Interrégionale que les personnels du siège soient placés en position de télétravail afin qu'ils n'aient pas à subir les désagréments liés à cette coupure. **En effet, comment rester une journée entière sans eau et dans des conditions d'hygiène telles que l'on peut s'imaginer dans pareil instant ? ...**

Pour Madame La Directrice Interrégionale, il n'est pas concevable que les agents soient absents de leur poste de travail... Les services doivent impérativement rester joignables pour l'administration centrale, les établissements et les SPIP !!!

LOL ! Pourquoi, à l'ère du télétravail, cela est impossible ?

Il n'a même pas été proposé une quelconque solution de remplacement comme celle utilisée sur les chantiers !

FO JUSTICE Personnels Administratifs ne peut accepter cette situation, surtout quand on sait que Madame La Directrice Interrégionale et ses chefs de département ne seront aucunement concernés puisqu'en séminaire en-dehors des locaux de la DI ce jour-là

FO JUSTICE Personnels Administratifs rappelle que l'administration est garante des bonnes conditions d'hygiène et de travail de ses personnels

En cette période de covid, souhaitons qu'il n'y ait pas une épidémie de gastro !!

